

VI. RAPPORT INTRODUCTIF SUR LA CREATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION « ICOMOS »

INTRODUCTION.

Dans tous les domaines de la recherche, les problèmes de documentation se posent. La recherche devient, en effet, de plus en plus ardue du fait que dans un domaine, si limité soit-il - et celui d'ICOMOS est vaste ! - il y a une telle multiplicité de problèmes si étroitement liés entre eux et un nombre si grand d'informations à recueillir, traiter et analyser que le chercheur, livré à lui seul, est littéralement perdu tout en n'étant pas à même d'avoir une connaissance approfondie de tous les points de vue de sa discipline. En fait, seule le travail d'équipe peut encore être efficace. Celui-ci n'est cependant possible qu'avec l'appui logistique d'un centre de documentation. En ce qui concerne ICOMOS, la création d'un pareil centre est apparue très vite comme une nécessité. Dès lors, il a semblé opportun de demander aux divers Comités nationaux de donner leur avis en la matière. Nombreux sont ceux qui ont répondu en apportant d'utiles propositions ou en soulevant des problèmes dont le présent rapport tente de faire la synthèse. Que les présidents des Comités nationaux soient remerciés pour leur très obligeante collaboration.

Ce rapport introductif peut se diviser en trois parties : 1° Exposé concernant l'activité, le rôle et le fonctionnement du Centre de documentation; 2° Problèmes relatifs à ce Centre; 3° Conclusions dans lesquelles les aspects pratiques de la réalisation seront soulevés.

II. LE CENTRE DE DOCUMENTATION "ICOMOS".

Toutes les propositions faites au Secrétariat général sont évidemment favorables à la création d'un Centre de documentation. Cette unanimité se retrouve aussi en de nombreux points particuliers. C'est ainsi qu'il y a unanimité en ce qui concerne la formation d'une bibliothèque et unanimité aussi pour ne point limiter le Centre de documentation au cadre strict d'une bibliothèque. Cela correspond à la réalité d'un véritable

centre de documentation qui se doit d'avoir une documentation de nature variée. En outre, de nombreux Comités insistent sur le rôle que le Centre doit jouer dans la diffusion de l'information mais aussi dans le domaine de la recherche. C'est pourquoi, l'appellation de "Centre de documentation et de recherches "d'ICOMOS" nous paraît préférable car elle traduit mieux la vocation que doit avoir ce centre, vocation répondant d'ailleurs aux souhaits formulés par de nombreux Comités nationaux.

Toutes les suggestions qui ont été faites par les Comités nationaux peuvent être rassemblées en quelques principes de base qui seront en fait des propositions que les participants au colloque auront à étudier, discuter, à approuver tout en les corrigeant, les complétant ou les amendant le cas échéant. Ces principes de base esquissent la mission, le rôle et le champs d'activités du Centre. L'énoncé de ces principes sera suivi d'un commentaire permettant d'explicitier chaque point.

A. Principes de base.

Par définition, le Centre de documentation et de recherches d'ICOMOS doit :

1. rassembler toute documentation et information se rapportant aux activités et objectifs d'ICOMOS : livres, périodiques, tirés à part, rapports, plans, photographies, coupures de presse, études, relevés photogrammétriques, etc.

2. traiter cette documentation suivant sa nature ;

3. analyser tous les documents, informations, renseignements recueillis;

4. exploiter toutes ces données en vue d'élaborer des répertoires, des dossiers et notes de synthèses, des bibliographies critiques, etc.;

5. diffuser les informations, dossiers de travail, rapports, nouvelles (par ex. calendrier des congrès et colloques) bibliographie. Eventuellement organiser un service de traduction.

Par vocation, le Centre de documentation et de recherches d'ICOMOS doit

6. avoir une fonction de recherche dans le sens documentaire en ce qui concerne les objectifs et activités d'ICOMOS;

7. avoir plusieurs orientations : législation; sites; urbanisme; architecture: histoire, technique, matériaux, altération, milieu géographique et physique (climat et micro-climat), conservation et restauration ; aspects socio-économie des monuments et sites : budget, tourisme, formation d'architectes des monuments historiques et de techniciens; collaboration internationale.

De ces principes de base on peut déduire

a. au point de vue du personnel, le noyau scientifique du Centre doit comprendre des spécialistes dans diverses disciplines : juriste, architecte des monuments historiques, historien d'art spécialisé dans l'histoire de l'architecture, historiens, physicien ou chimiste, sociologue. A ce noyau scientifique doit s'adjoindre dès le début une cellule administrative ;

b. au point de vue de l'organisation et en tenant compte des activités qui ont été esquissées, on peut proposer l'organigramme suivant, étant entendu que le Centre dépendrait ou serait un organe du Secrétariat général :

C.D.P. d'ICOMOS

Bibliothèque

Photothèque

Archives

Recherches et exploitation

Diffusion

c. au point de vue du fonctionnement du Centre, l'interpénétration est absolument indispensable entre les diverses disciplines et fonctions. Cette interpénétration peut être favorisée notamment par le fait que celles-ci pourront être au départ tout au moins, cumulées par les mêmes personnes. Celles-ci devront, avoir en plus de leur formation universitaire correspondant à l'une ou l'autre orientation d'ICOMOS, de sérieuses connaissances des problèmes de bibliothèque, de photothèque, d'archive et de documentation. Ces connaissances pourraient être acquises par des stages dans diverses Institutions.

B. Commentaires.

1. Rassembler toute documentation et information.

Cela implique a. un travail de dépouillement de catalogues, de périodiques, etc. en vue de la constitution de

a documentation,

un budget bibliothèque (acquisition, abonnements etc.)

un équipement pour la reproduction par photographie ou autre moyen d'articles, de documents divers, de publications épuisées.

Pour ce travail, le Centre peut, en outre, compter sur la collaboration des Comités nationaux. Nombre d'entre eux ont déjà promis l'envoi de publications.

Dans l'élaboration de cette documentation, l'accent doit être mis, dès le début, sur la diversité de cette documentation qui ne peut se limiter à une bibliothèque. A ce point de vue, la collaboration des Comités nationaux sera essentielle car ce sont eux qui, dans bien des cas, seront seuls à même de donner des renseignements sur les problèmes législatifs ou une documentation consistant en plans et relevés.

Documentation à traiter suivant sa nature.

Toute la documentation imprimée ou reproduite relève de la section bibliothèque qui a la charge du classement, de la conservation, de l'inventaire, de leur analyse en fonction de l'établissement des fichiers. Toute la documentation photographique relève de la section photothèque (classement, conservation inventaire, analyse, fichiers. Tous les plans, relevés, résultats d'analyse, etc. relèvent de la section archives.

N.B. Cela implique l'équipement adéquat (rayonnage, fichiers, etc.). Il semble essentiel de centraliser tous les fichiers ou tout au moins de les regrouper dans un même local, chaque fichier conservant néanmoins sa propre originalité correspondant d'ailleurs à un type de documentation.

3. Analyse des documents.

Elle doit répondre évidemment aux activités d'ICOMOS. Il conviendrait d'avoir un système uniforme pour les diverses sections, telle ou telle partie du système devant être naturellement plus détaillée, plus fouillée suivant la section. L'analyse doit être aussi poussée que possible et porte sur tous les documents. La possibilité d'une application future de la mécanographique doit être prévue. L'analyse des documents doit être faite par un personnel possédant une formation scientifique adaptée. Tous les documents devraient circuler entre les divers spécialistes du Centre afin que chacun d'entre eux en retire les données pour l'établissement des fichiers. C'est

sur la base de ces données que le service de catalographie constitue les fichiers. Ce service pouvant être commun aux trois sections, il pourrait dépendre du Service de recherches et d'exploitation.

4. Exploitation des données (Service de recherches et d'exploitation).

Travail documentaire mais scientifique. Dans l'analyse des documents (point 3), toutes les informations doivent être reprises sans qu'on ne tienne compte de leur importance. Au stade de l'exploitation, une étude et une appréciation de l'information doit être faite, ce qui peut exiger, par exemple, une recherche en vue d'un complément d'information ou pour recouper celle-ci, ou encore pour adapter telle ou telle information à telle ou telle situation. Le service de recherches et d'exploitation doit se livrer à l'étude des sujets de sa propre initiative ou à la demande du Secrétariat général ou encore à la demande d'un pays membre. Le Service de recherches et d'exploitation établit des dossiers de travail, fait le point sur tel ou tel problème, rédige des notes de synthèse. Par son droit d'initiative, il doit prévoir les problèmes, aller à leur rencontre. Ce service peut donc et devrait même attirer l'attention du Secrétariat général en disant : voilà le problème qui, à l'heure actuelle, est le plus important le plus urgent, ou voilà le problème important qui va se poser dans un très proche avenir, voilà la documentation nécessaire et suffisante à son étude et voilà les solutions proposées. Ce service travaille donc sur toute la documentation du Centre, charge éventuellement les diverses sections de recueillir des informations sur tel ou tel problème.

Ce service doit avoir connaissance de toutes les informations reçues par ICOMOS ou émanant d'ICOMOS. La mission impartie à ce service est aussi vaste que délicate et elle exige de sérieuses connaissances des problèmes. C'est dire que cette mission dépasse le cadre de la simple documentation pour se hausser au niveau de la véritable recherche. C'est dire aussi que ce service doit faire appel à des spécialistes.

Parmi les fonctions particulières du Service de recherches et d'exploitation, il faudrait aussi mentionner la préparation des réunions congrès et colloques d'ICOMOS.

Diffusion des informations.

Le Centre de documentation ne doit pas travailler en vase-clos. Il est indispensable, et cela dans l'intérêt même d'ICOMOS, que le Centre diffuse les renseignements qu'il a rassemblés et mis en oeuvre. On songe à des répertoires, des bibliographies systématiques mais aussi (et surtout) critiques

paraissant très régulièrement. On songe aussi à des documents de travail ou des notes de synthèse sur tel ou tel problème. De ce service de diffusion devrait dépendre la diffusion de tous les documents émanant d'ICOMOS.

Le service de diffusion, éventuellement en collaboration avec le Service de recherches, pourrait également s'occuper du problème de la traduction d'études publiées en des langues de diffusion restreinte. Le service de diffusion rassemblerait les demandes (éventuellement système d'abonnements ou de souscriptions) en vue de faire procéder aux traductions.

Fonction de recherche

Cette fonction de recherche apparaît dans la collecte de la documentation, dans le traitement de la documentation - bibliothéconomie, archivéconomie, etc. - , dans l'analyse des documents. Elle atteint un niveau particulièrement élevé dans le Service de recherches et d'exploitation qui sera le conseiller obligé des responsables d'ICOMOS. C'est dire que le Centre n'existera que dans la mesure où il sera constitué par une équipe de spécialistes travaillant dans le sens indiqué et non en laboratoire.

Plusieurs orientations

Il est évident que le Centre de documentation et de recherches d'ICOMOS doit avoir plusieurs orientations. Les problèmes de législation seront posés tout comme les problèmes de restauration, d'étude des matériaux, d'utilisation ou d'aménagement d'un monument historique et de son implantation dans un site touristique ou non. Seuls des spécialistes relevant de diverses disciplines pourront analyser et exploiter efficacement les informations. Il en résulte que le noyau scientifique du Centre devrait comprendre au stade adulte : un juriste (chargé aussi des problèmes et implications budgétaires un historien d'art-archéologue spécialisé dans l'histoire de l'architecture, un architecte ou un ingénieur-architecte des monuments historiques, un chimiste ou un physicien connaissant la question des matériaux de construction et le problème de leurs altérations et de leur traitement. A la diversité des spécialisations du personnel doit correspondre évidemment une diversité similaire dans la documentation.

8. Rôle de coordination

Le rôle de la coordination pour le Centre aura à se manifester notamment dans le domaine de la recherche. Le Centre pourrait proposer certains problèmes et demander à tel ou tel Comité ou à telle ou telle Institution ou groupe d'In-

stitutions de les étudier. Le rôle de coordination dans l'information et la recherche doit permettre au Centre d'avoir une vue d'ensemble des problèmes.

9. Interpénétration

Il importe de rappeler que l'interpénétration des diverses sections et services est essentielle pour le fonctionnement du Centre et pour que celui-ci ait une activité non seulement productive mais aussi riche de promesses non pas dans l'immédiat mais dans un délai de plusieurs années. Un Centre de documentation n'est, en effet, rentable qu'après un certain temps, le temps d'avoir pu accumuler un certain volume d'informations et d'avoir pu "digérer" celles-ci. Avec le Service de recherches et d'exploitation, cette indispensable interpénétration est le point de ce programme le plus difficile à réaliser. Elle peut être favorisée par la structure du Centre, mais en fait, elle ne peut être vraiment réalisée que grâce au facteur "relations personnelles" qui y jouera un grand rôle de même que la personnalité et le dynamisme du "directeur de recherches". Celui-ci aurait à assumer les fonctions de chef du Centre de documentation et de recherches d'ICOMOS.

III. PROBLEMES.

Différents problèmes peuvent se poser en ce qui concerne le Centre. Il est bon de passer en revue les observations qui ont été faites par divers Comités nationaux.

Tout d'abord, une observation essentielle qui est presque une contestation même de la nécessité du Centre. On a dit que ce Centre serait peu utile pour chaque pays. L'observation est en effet valable. En effet, chaque pays est le mieux placé pour être documenté sur ses propres problèmes et ses propres monuments. Le Centre d'ICOMOS ne peut, en effet, avoir l'ambition de posséder une documentation plus complète sur les monuments d'un pays que les services compétents du pays, services qui ont déjà une longue existence, une grande expérience et d'innombrables documents. L'originalité du Centre résidera dans la variété de la documentation, variété géographique et diversité des problèmes. Il s'ensuit que la documentation du Centre permettra des études d'ensemble des problèmes, des études comparatives dépassant le cadre artificiel des frontières politiques. Les causes des altérations, par exemple, ne sont pas nécessairement propres à un pays, elles peuvent être communes à de vastes régions présentant les mêmes caractéristiques climatiques. Il en va de même pour la plupart des problèmes qui se poseront, les solutions sont souvent les mêmes pour autant qu'elles puissent se modeler de modalités régionales. Parmi les autres problèmes qui ont été soulevés en ce qui concerne la documentation du Centre, celui qui revient

le plus fréquemment porte sur la question : que retenir pour l'élaboration de cette documentation? Les propositions ont toujours à la fois un caractère vaste et restrictif. Il faudrait retenir tous les monuments d'importance nationale, ou d'importance internationale, ou tous les monuments restaurés ou à restaurer ou dont la restauration présente un intérêt international. Pour d'autres, il faut retenir tous les monuments classés ou encore tous les monuments présentant un intérêt historique, culturel ou autre. Certains Comités ont dressé une liste des problèmes sur lesquels le Centre devrait être documenté : par ex. méthodes de conservation et de restauration, méthode d'examen, microclimat et lutte contre l'humidité, étude des matériaux anciens ou récents, etc. Par ailleurs, les sites sont quelque peu négligés. Il semble que la définition de critères précis pour retenir tel ou tel monument soit difficile à faire. Les critères de classement varient non seulement de pays à pays mais aussi de génération à génération, de l'humeur de tel ou tel fonctionnaire, des possibilités budgétaires, etc. Par ailleurs, à partir de quand ou de quelle limite, un monument présente-t-il un caractère ou un intérêt international, national. A vrai dire, tout site et tout monument chargé d'une valeur humaine fait toujours partie du patrimoine artistique et est toujours important soit pour un village, soit pour une ville, une région, un pays ou une communauté soucieuse des témoins du passé.

En fait, ces questions de définition présentent un caractère académique et l'on pourrait en discuter infiniment comme du sexe des anges. D'autre part, il peut être dangereux pour l'avenir d'établir des restrictions. En fait, le Centre devra retenir toutes les informations qui lui parviendront et aura le devoir de recueillir, de sa propre initiative toutes les informations qu'il jugera nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Ces informations seront, par la force des choses, toujours en rapport avec les objectifs d'ICOMOS.

Certains Comités ont aussi soulevé le problème du classement de la documentation. Nous pensons que cela est prématuré car il est dangereux de concevoir, in abstracto, des systèmes aussi parfaits que possible sans qu'ils ne soient basés sur une documentation. La documentation n'est pas faite pour un classement. Celui-ci, au contraire, doit "coller" à la documentation, se baser sur elle en vue d'en faciliter au maximum l'exploitation. En outre, un système s'élabore au fur et à mesure. Il nous paraît donc préférable de laisser au Centre lui-même le soin de concevoir et d'élaborer ses systèmes, car, en dernière analyse, c'est lui qui devra les appliquer.

Le problème de la diffusion a été lui aussi soulevé par la plupart des Comités nationaux. Il est important car la diffusion sera le témoignage de la vitalité du Centre. En outre,

c'est par la diffusion des informations que le Centre pourra rendre service. C'est la raison pour laquelle il a été prévu explicitement dans le plan d'organisation un service de diffusion au sein du Centre. Néanmoins, il faut tenir compte du fait que pour qu'il y ait une diffusion possible, il faut avoir au préalable constitué un certain volume de documentation, que celle-ci ait été traitée, analysée pour finalement pouvoir être mise en oeuvre en vue d'une publication. C'est dire que ce service ne pourra fonctionner à plein rendement qu'après un certain temps et pour autant que les autres services et sections du Centre lui fournissent matière à diffusion. Néanmoins, on pourrait fixer d'avance une liste non limitative de sujets et de thèmes sur lesquels le Centre devrait se documenter par priorité en vue de diffuser les informations recueillies sur ces problèmes. Cette liste pourrait être élaborée par les participants au colloque. Le Centre pourrait collaborer très utilement à l'édition de la revue Monumentum. De cette manière, il aurait un organe permanent de diffusion où il pourrait publier rapidement et dans le plus bref délai les premières données d'un problème, les informations de base, des renseignements bibliographiques, etc. Par le truchement de Monumentum, le Centre pourrait assumer une partie de sa mission assez rapidement. Si les renseignements publiés seront nécessairement très incomplets à l'origine, ils auront néanmoins le mérite d'exister. Sous quelle forme ces renseignements devront-ils être publiés? La question mérite d'être posée, des suggestions peuvent être faites, mais ici encore il nous paraît souhaitable de laisser au Centre la liberté de trouver la formule adéquate.

Mais pour diffuser, il faut rassembler la documentation. C'est là aussi un problème. La plupart des Comités ont fait part de leur désir de collaborer avec le Centre en lui envoyant des publications. Il est éminemment souhaitable que ces envois se fassent avec "effet rétroactif" car une documentation basée uniquement sur des publications parues après 1966 serait en porte à faux parce que coupée des recherches antérieures. Il serait bon aussi que les participants au colloque définissent un système organique pour l'envoi de ces publications afin que cela ne dépende pas uniquement de la bonne volonté de telle ou telle personne. Il nous paraît indispensable aussi que les Comités nationaux interviennent auprès de leurs gouvernements pour que ceux-ci mettent à la disposition de ces Comités les crédits nécessaires à l'acquisition et à l'envoi de toutes les publications concernant les activités d'ICOMOS au Centre de documentation et de recherches. Celui-ci devrait pouvoir compter non seulement sur la collaboration mais également sur un effort identique de chaque pays. Il ne faut cependant pas se dissimuler le fait que de nombreux documents ne pourront pas être envoyés au Centre. C'est dire que celui-ci devra avoir aussi les moyens de les acquérir.

V. CONCLUSIONS.

Le rôle, la mission, le fonctionnement du Centre de documentation et de recherches d'ICOMOS ont été esquissés, divers problèmes ont été soulevés. Ce sont là chaque fois des points qui méritent d'être discutés au cours de ce Colloque. Au cours de la discussion, d'autres problèmes laissés dans l'ombre ou oubliés seront mis en lumière et permettront de corriger, d'amender, d'améliorer ce rapport dont les buts essentiels sont de donner un schéma et de faire un tour d'horizon.

On peut être conscient du côté quelque peu idéaliste du rapport. Celui-ci tente de donner une idée du Centre tel qu'il devrait être. Il faut admettre que pareil Centre ne pourra se créer complètement d'un seul coup, en une seule étape. Les impératifs budgétaires ne permettront certainement pas de semblables coups de baguette magique. Néanmoins, c'est à cette conception du Centre qu'il faut en arriver et c'est à la réalisation globale du programme proposé, si vaste soit-il, qu'il faut tendre. Adopter une autre position, plus restreinte, serait en fait vider, pour l'avenir, le Centre de sa substance. Dans ce cas, il ne suffirait plus que de créer un vague petit service, fonctionnant tant bien que mal et "bricolant" de la documentation et de l'information sans aucune garantie scientifique et sans servir les grands objectifs d'ICOMOS qui très rapidement se verra paralysé dans son action.

Etant entendu cependant que le Centre ne pourra être créé d'un seul coup, un des objectifs du colloque doit être de prévoir les étapes de la formation du Centre et de fixer un calendrier de la création des divers services et sections du Centre, calendrier à respecter très scrupuleusement. Il conviendrait, par la même occasion, d'envisager les implications budgétaires en vue de déterminer un programme. Ce programme ne devrait pas s'échelonner sur un laps de temps trop long (5 ans au maximum) sous peine d'étouffer dès l'origine le dynamisme dont le Centre doit être animé.

R. Didier
(Belgique)

VII.- RAPPORTS DES SPECIALISTES, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES COMITES NATIONALES

Suite à l'enquête préalable au Colloque et organisée par le Secrétariat général de l'ICOMOS, un certain nombre de Comités ont envoyé des rapports. Par ailleurs, tous les Comités nationaux n'ont pu envoyer un délégué au Colloque. D'autre part, divers délégués ont repris à l'occasion du Colloque le texte rédigé par leur Comité mais en le commentant.

Pour ces diverses raisons, il est utile de grouper dans ce chapitre VI tous les rapports qu'ils soient préalables ou qu'ils aient été présentés au cours du Colloque.

Ils apportent une importante contribution au "Rapport introductif sur la création d'un Centre de documentation "ICOMOS". En outre, les résolutions émises par les participants au colloque reflètent d'une manière synthétique rapports et discussions.

Le texte de certaines communications a été rédigé sur la base du compte-rendu sténographique des interventions qui, dans quelques cas, ont été regroupées.